

Dénomination et territorialité urbaines, chefferies traditionnelles et question identitaire en pays bamiléké au Cameroun

Ibrahim Mouiche

IN **AUTREPART** 2013/1 N° 64 , PAGES 37 TO 54

PUBLISHER **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1278-3986

ISBN 9782724632828

DOI 10.3917/autr.064.0037

Uploaded: 01/06/2014

Article available online at

<https://shs.cairn.info/revue-autrepart-2013-1-page-37?lang=fr>



Discover the contents of this issue, follow the journal by email, subscribe...
Scan this QR code to access the page for this issue on Cairn.info.



Electronic distribution Cairn.info for Presses de Sciences Po.

You are authorized to reproduce this article within the limits of the terms of use of Cairn.info or, where applicable, the terms and conditions of the license subscribed to by your institution. Details and conditions can be found at cairn.info/copyright.

Unless otherwise provided by law, the digital use of these resources for educational purposes is subject to authorization by the Publisher or, where applicable, by the collective management organization authorized for this purpose. This is particularly the case in France with the CFC, which is the approved organization in this area.

Dénomination et territorialité urbaines, chefferies traditionnelles et question identitaire en pays bamiléké au Cameroun

*Ibrahim Mouiche**

Les Bamiléké sont un peuple de l'Ouest du Cameroun. Cet ethnonyme recouvre une diversité de chefferies et de langues distinctes issues d'un mouvement complexe de migrations et de conquêtes au XVIII^e siècle. N'ayant aucune signification dans la tradition du groupe en question, il est né des contingences historiques de la pénétration coloniale et s'applique à une partie seulement de cet ensemble. En effet, lorsque les Allemands atteignirent la crête des monts Bamboutos et découvrirent la cuvette de Dschang (bassin supérieur du Nkam), l'interprète désigna la population de la zone par l'expression *Ba Mbu Léké*, ce qui signifie les « populations de la vallée ». Cette appellation ne s'applique pas à une chefferie précise, mais à un ensemble géographique. Le premier texte allemand qui mentionne ce terme date de 1905. C'est le récit de l'expédition du Manengoumba qui a effectivement atteint des chefferies au sud de Dschang. Ce terme s'étendit ensuite aux populations de l'ensemble du plateau. Cette extension se heurta au nord au terme *tikar* qui, lui aussi, fut utilisé avec excès par l'administration. Mais nonobstant le caractère artificiel de son étymologie qui relève d'une intervention extérieure, le terme « bamiléké » est adopté par les intéressés eux-mêmes. En outre, il se justifie objectivement dans la mesure où il individualise effectivement un sous-ensemble dans cette aire culturelle [Barbier, Nchoji Nkwi, 1977, p. 9]. Les Bamiléké sont aujourd'hui regroupés en sept départements (Bamboutos, Haut-Nkam, Hauts-Plateaux, Koung-Khi, Menoua, Mifi et Ndé) et en une centaine de chefferies, dont dix de premier degré (Bandjoun, Bamougoum, Babadjou, Bana, Foto, Banka, Bangang, Bangangté, Batcham et Bafou)¹.

Cette étude porte sur la problématique de l'autochtonie dans ce terroir et plus précisément sur les enjeux de pouvoir et la question identitaire dans les villes à

* Professeur titulaire, département de Science politique, université de Yaoundé II.

1. Les collectivités traditionnelles sont structurées au Cameroun en trois catégories tenant compte de la taille de leur territoire : la chefferie de 3^e degré correspond au village en milieu rural et au quartier en milieu urbain ; la chefferie de 2^e degré, dont le ressort territorial ne peut aller au-delà d'un arrondissement, doit comprendre au moins deux chefferies de 3^e degré ; enfin, la chefferie de 1^{er} degré doit couvrir au moins

chefferies multiples, conséquemment à leur dénomination et territorialité². En effet, le concept d'autochtonie implique la notion de territoire, avec les droits fonciers particuliers qui peuvent s'y rattacher. Celui qu'on appelle « autochtone » est l'occupant par voie héréditaire, le plus ancien des occupants actuels, voire le « premier », si tant est que cela soit vérifiable [de Lespinay, 1996, p. 55]. Une première contestation pourrait porter sur le terme autochtone lui-même. Jeanne-Françoise Vincent distingue les « autochtones », qui n'auraient pas de traditions d'origine (jusqu'à preuve du contraire), des « premiers installés » qui ont des traditions (vérifiables ou non) les faisant venir d'ailleurs. Cependant, sur le plan de leurs droits, il semble n'y avoir aucune différence de traitement [Vincent, Dory, Verdier, 1995, p. 16-17]. L'une des singularités des idéologies africaines de l'autochtonie réside dans leur teneur ethnique, voire, plus récemment, raciale, quand d'autres mouvements comparables, en Europe notamment, mettent en exergue les clivages culturels, linguistiques, religieux, nationaux ou régionaux. L'autochtonie est devenue un rival dangereux de la citoyenneté nationale [Geschiere, 2004, p. 9-23 ; Geschiere, 2006, p. 1-7 ; Konings, 2003, p. 31-56]. Mais cette ethnicisation de l'autochtonie ne doit pas tromper. Elle n'exprime pas des identités « primordiales » antérieures à la colonisation. Elle procède directement de celle-ci, comme l'ont montré nombre d'historiens et d'anthropologues. L'ethnicité est un produit de l'État et un mode de partage et d'appropriation de celui-ci, plutôt que sa négation ou sa subversion. Elle est en outre inséparable du processus de territorialisation humaine, politique et économique dont sa formation a été le vecteur depuis un siècle [Bayart, Geschiere, Nyamnjoh, 2001, p. 179-180]. En outre, en tant qu'exacerbation de particularismes identitaires, la problématique de l'autochtonie participe de la globalisation³. Elle va souvent de pair avec la démocratisation (Afrique subsaharienne), la décolonisation soviétique (Caucase), la libéralisation économique et financière (Europe, Amérique du Nord). Elle varie aussi d'une situation à l'autre, selon qu'elle se développe dans un climat d'expansion ou de crise économique, qu'elle se réfère à une conception biologisante, ethnique ou culturaliste de l'identité ou selon le rapport qu'elle entretient (ou n'entretient pas) avec l'État, le droit, la violence. Et bien sûr, selon les mémoires historiques dont elle est tributaire et qu'elle contribue à construire. L'audience de

deux chefferies de 2^e degré, et ne peut aller au-delà du cadre territorial d'un département. Mais à l'Ouest, cette classification est largement battue en brèche. Ainsi, dans le pays bamiléké, les dix chefferies de 1^{er} degré englobent plutôt des chefferies de 3^e degré, et certaines n'ont même aucune unité inférieure [Mouiche, 2005].

2. André Kayo Sikombe a effleuré rapidement, dans son étude sur les conflits fonciers en pays bamiléké, ce type de querelles hégémoniques entre chefferies traditionnelles suscitées par la territorialité des villes de Bafoussam et de Mbouda [Kayo Sikombe, 2002, p. 69-95].

3. La mondialisation ou, dans la terminologie anglo-saxonne, la globalisation, dans ses diverses modalités, économique-financière, technologique, informationnelle, culturelle, apparaît comme un pouvoir mondial anonyme dont l'un des effets majeurs est de détruire la forme du lien social et politique dans laquelle s'est épanouie la modernité politique jusqu'alors : l'État-nation. Cette dynamique annonce, aujourd'hui plus encore qu'hier, la fin des frontières, la circulation généralisée et le village planétaire, mais concomitamment et paradoxalement, la montée nouvelle des identitarismes dans des formes parfois extrêmes, des crispations ethniques ou nationalistes violentes, s'agissant de l'Afrique notamment. Ce qui est ainsi fondamentalement mis en cause en rapport à la citoyenneté, c'est la capacité même de l'action politique des hommes dans le nouveau monde planétaire [Nicoué Broohm, 2007 ; Geschiere, 2004, p. 9-23 ; Konings, 2003, p. 31-56].

la problématique de l'autochtonie procède précisément de son ambivalence. De cette capacité à adapter à une très grande diversité de situations politiques son alternative simpliste entre « nous » et « eux » dans les termes d'un jeu à somme nulle entre l'« avant » et l'« après » [Bayart, Geschiere, 2001, p. 127 ; Geschiere, 2009 ; Nicoué Broohm, 2007].

De notoriété établie, les chefferies traditionnelles sont porteuses d'identité à côté de la citoyenneté nationale et de l'identité ethnique. Dans le monde bamiléké, la prégnance des chefferies est très forte, et il paraît inconcevable aux yeux d'un Bamiléké, même exilé en ville de ne pas dépendre d'une chefferie. C'est pourquoi, même urbanisé, il participe à la vie de sa chefferie avec ce que cela suppose de présence physique aux associations et dépenses financières, sa réussite sociale n'étant complète que si elle se solde par la détention d'un titre vénal dans l'une des sociétés des notables. Il contribue ce faisant aux opérations de développement de sa région, dont il a fréquemment l'initiative au gré des voyages et d'échanges incessants, tout en y diffusant de nouvelles façons de manger, d'habiter et de se vêtir [Bayart, 1989, p. 31 ; Barbier, 1979, p. 149 ; Miaffo, Warnier, 1993, p. 47 ; Kayo Sikombe, 2002, p. 72]. Ces propos, tenus en 1950 par un administrateur-adjoint des colonies au Cameroun, en l'occurrence R. Delarozière, restent d'actualité :

« Les Bamiléké se distinguent donc entre eux par leur allégeance à l'égard de tel ou tel chef, ou ce qui revient au même, à leur appartenance à telle ou telle chefferie. Ne pas appartenir à une chefferie déterminée ne se conçoit même pas. Nous avons créé, à proximité des Postes administratifs, des Centres urbains qui regroupent des ressortissants de diverses chefferies qui s'y fixent, en raison de leurs activités professionnelles. Le fait de résider dans un de ces Centres, en "territoire neutre", pourrait-on dire, n'implique aucune rupture avec la chefferie d'origine. » [Delarozière, 1950, p. 17].

Par ailleurs, les villes de l'Ouest sont à la fois des centres d'encadrement des campagnes, pour lesquelles la fonction administrative joue un rôle primordial, et le lieu d'implantation de services qui s'adressent, dans des proportions diverses, à la population citadine et à la population rurale. Les campagnes abritent également un certain nombre de ces services, qui font penser à une certaine « rurbanisation » [Champaud, 1983, p. 392 ; Youana, 1990, p. 81-101]. Les chefferies bamiléké étant des chefferies rivales, ainsi que nous le verrons, rivalités qui plongent leurs racines dans les guerres « tribales » précoloniales, quelques questions émergent dans cette étude. Sous la poussée de quelles forces sociales la ville se construit-elle en pays bamiléké ? Lorsqu'elle épouse le territoire de plusieurs chefferies, la ville bamiléké peut-elle être un espace neutre comme le soutient R. Delarozière ? Ou bien se trouve-t-elle soumise à une logique qui se dissimule derrière le fonctionnement de la vie en milieu urbain ? Pour reprendre les propos de Jean-Marc Ela [1983], si l'on veut comprendre la société africaine dans son devenir, avec ses tensions et ses conflits internes, il n'est plus possible de laisser hors du champ d'étude les multiples problèmes posés par l'essor urbain. Il faut donc surmonter une sorte de méfiance et de désintérêt pour tout ce qui n'est pas

« archaïque », pour ne pas dire « exotique », afin que les grouillements humains et nouveaux des centres urbains s'imposent à la recherche. Le lieu de dissolution ou de crise des rapports sociaux traditionnels doit devenir le centre de gravité de la réflexion. C'est peut-être en ville que se joue le sort de la « tradition » africaine [Ela, 1983, p. 7]. La ville de Bafang, chef-lieu du département du Haut-Nkam nous sert de champ d'analyse.

Ce texte est structuré en trois parties : après avoir mis en contexte les rivalités entre chefferies bamiléké malgré leurs similitudes culturelles, nous montrons que celles-ci s'aggravent lorsque, à la suite d'un découpage administratif, moteur du développement urbain, la ville qui sert de chef-lieu administratif épouse le cadre territorial de deux ou plusieurs chefferies. La troisième section se penche sur la dénomination et la territorialité de la ville de Bafang, qui constituent pour les populations du groupement banka un problème à l'origine de leur émancipation administrative en 2007.

Similitudes culturelles et rivalités des chefferies bamiléké

Les chefferies bamiléké sont apparentées, et présentent de fortes similitudes culturelles [Mouiche, 1997, p. 306-322], mais malgré cette proximité, leurs rapports demeurent traversés par des rivalités, voire des conflits. S'il est vrai que la conquête des populations les unes par les autres et la constitution d'empires auraient pu aboutir à la formation d'unités nationales vastes et stables comme en Europe ou ailleurs, il n'en demeure pas moins, comme le relève Jean-Pierre Fogui, que loin de tendre vers la constitution de grands ensembles, la plupart de ces conflits ont abouti à un résultat exactement opposé en pays bamiléké [Fogui, 1990]. Par exemple, il est significatif que la société bamiléké ait éclaté en une centaine de chefferies autonomes alors qu'elle bénéficiait de plusieurs atouts pour une perspective unitaire : identité de race, identité de religion, identité de traditions et de coutumes, etc. Mais les chefferies connaissaient deux formes d'évolution qui empêchaient leur unification. D'une part, leurs frontières vis-à-vis de l'extérieur se solidifiaient et se cristallisaient d'année en année à tel point que, en dehors d'une conquête brutale, tout regroupement avec les chefferies voisines n'était guère envisageable [Fogui, 1990, p. 111-112]. C'est d'ailleurs un véritable dédale de guerres intestines qui a finalement abouti à la stabilisation des chefferies [Delarozère, 1950, p. 14]. D'autre part, à l'intérieur de chaque chefferie, il y avait un rapport de forces permanent entre le chef et ses fils, ou entre celui-ci et certains grands notables. Il arrivait souvent qu'à l'occasion d'un litige, un prince ou un notable influent refuse la sentence prononcée par le chef, recrute des partisans et se proclame souverain sur une partie du territoire, fondant une nouvelle chefferie. L'hypothèse la plus courante était le mécontentement des princes qui n'avaient pu hériter du trône de leur père. Par ailleurs, les revendications autonomistes sont courantes chez les sous-chefs bamiléké⁴, et les querelles de limites de chefferies

4. Les sous-chefs sont des chefs réduits à la vassalité, commandant un territoire inclus dans le territoire de la chefferie, mais conservant une large autonomie interne. La sous-chefferie a une organisation semblable

ont toujours atteint ici une exceptionnelle violence. Il est fréquent que les oppositions entre chefferies limitrophes aboutissent à des luttes armées avec invasion des terres voisines [Tardits, 1960, p. 17 ; Mouiche, 1997, p. 308]. C'est ainsi que les limites de chefferies sont généralement matérialisées par des fossés de plus de deux mètres de profondeur aux endroits où sont apparus des litiges fonciers [Barbier, 1981, p. 21].

Dans le cas du département du Haut-Nkam, auquel appartient la ville de Bafang, ces clivages séculaires sont encore plus profonds, conséquences directes de guerres « tribales » qui ont conduit à la configuration actuelle des chefferies comme le remarque notre interlocuteur M. N. Christophe, fonctionnaire retraité :

« Dans ce département (Haut-Nkam), beaucoup de natifs viennent d'ailleurs ; ce sont les Tikar. Vous ne verrez pas un chef qui soit originaire d'ici, même pas 5 %. La dynastie banka vient du pays bamoun, celle de Bafang de Bamougoum. Ils sont venus comme chasseurs ou guérisseurs ; après ils se sont insérés dans les alliances locales pour soumettre les populations. Une fois qu'ils ont soumis les autochtones, ils ont appelé leurs frères pour venir occuper les espaces conquis. Quand leurs frères arrivent, ils s'entendent avec les autochtones pour conquérir d'autres territoires, d'où les guerres tribales. Quand ils combattent, ils élargissent leurs cercles d'alliés afin de briser les résistances ambiantes. C'est pour cela que les alliances ne finiront jamais ici. Ces rivalités persistent aujourd'hui et se réactualisent au gré des circonstances, même en matière électorale. Par exemple, c'est le chef Fotouni qui vient installer le chef Banka. Celui-ci est son allié des guerres tribales de longue date. Le chef Banka a des alliés dans le royaume bamoun. » [Mouiche, 2005, chapitre 3].

Le territoire qui épouse aujourd'hui le département du Haut-Nkam totalise deux chefferies de premier degré : Bana et Banka⁵. Bien avant la colonisation, ces deux groupements y avaient déjà assis leur domination. Ils se disent d'ailleurs *ghim*, c'est-à-dire « fondés par la ruse et la violence, sans l'accord des chefs voisins ». Vers 1750, la conquête de Pumbo [Barbier, 1981, p. 346] mettait en contact direct ces deux principales chefferies. Au cours de cette lutte, les éléments pumbo réfractaires à la domination de Bana vinrent fonder Babouaté. Dans un second temps, les chefferies voisines de Folentcha et de Bandoumka dériveront de ce mouvement migratoire. Banfelouk arrivera au même endroit peu de temps après Babouate. Banka suivra un développement parallèle à celui de Bana, puisqu'il commencera par conquérir tous les chefs locaux qui se trouvent dans son aire d'influence : on y dénombre pas moins de dix-sept *fontue* (chefs soumis). Les populations originaires de Banka feront par ailleurs preuve de ruse et d'entreprise pour fonder de nouvelles dynasties. Ce sera d'abord celles de Banféko, Bagangté et Bangang-Fonkam au début du XVIII^e siècle, puis dans un second temps,

à celle de la chefferie, en plus condensée, et elle conserve ses propres sociétés coutumières. Les sous-chefs se tiennent à côté du chef pendant les cérémonies coutumières, notamment quand celui-ci va rendre visite à un chef ami ; ils occupent les premières places dans les grandes sociétés de la chefferie [Hurault, 1956, p. 60 ; Delarozière, 1950, p. 27]. Dans l'ensemble, ces sous-chefs sont de 3^e degré, quand ils ont été reconnus par l'administration.

5. Banka est fondée au début du XVIII^e siècle, un peu plus tard que Bana (seconde moitié du XVII^e siècle) dans une vallée largement ouverte au nord-est de Bafang.

vers 1800, les fondations successives de Fonsinga, Komako et Baboutcha-Fongam ouvriront une route au profit de Banka. Ces chefferies seront autant de relais pour l'approvisionnement en huile et l'accès aux biens européens.

Les tentatives expansionnistes de ces deux puissantes chefferies vont se poursuivre au XIX^e siècle. Elles se feront d'abord au détriment des chefferies plus septentrionales. C'est ainsi que dans la première moitié du XIX^e siècle, Banka attaquera au nord-ouest Babouanté, Bandoumka, et Banfélouk, qui viennent de s'installer, et au nord-est la chefferie de Bandoumga, à qui elle prendra finalement Bakowen. Bana, de son côté, partagera le territoire de Ndumla avec Babouantou et Banka, en se réservant la plus grande part et le siège de la chefferie. Les chefferies immédiatement voisines de Bana s'opposeront à ses ambitions et mettront sur pieds des coalitions efficaces. Pour desserrer cet étou, Bana entretiendra des alliances avec des chefferies plus éloignées se sentant menacées par Banka. Schématiquement donc, chaque chefferie se trouve entourée par une ceinture de chefferies ennemies, lesquelles sont à leur tour encerclées par ses alliés. Mais après une première victoire contre Bandoumkassa (milieu du XIX^e siècle), Bana dut faire face, sous le règne de Monthe II, à une coalition de l'ensemble de ses voisins. Il reçut l'aide de Batchingou qui lui donna dix-huit fusils de traite et fit appel à Bandjoun. Banka mit à profit les coalitions et tenta de conquérir Bassap. Cette petite chefferie résista, soutenue par Monthe II, puis par Happi I de Bana. Bakassa de son côté, sympathisa avec Banka et exigea de Bana le versement d'un droit de passage sur son territoire. Banka bénéficia aussi du soutien des Allemands, puisque Bassap fut considéré comme une de ses sous-chefferies. Cette situation dura jusqu'en 1937, en dehors d'un court intermède entre 1923 et 1930, pendant lequel Bassap passa sous tutelle Bana [Barbier, 1981, p. 346].

Malgré les ambitions de ses deux plus puissantes chefferies, Banka et Bana, l'actuel département du Haut-Nkam est resté une mosaïque de petites chefferies défendant chacune jalousement son indépendance. Outre la possibilité pour chaque chefferie de s'armer par le commerce des armes à feu et de la poudre, il faut noter l'absence d'un danger extérieur tel que celui qui existait à l'est du pays bamiléké (les raids bamoun), et qui provoqua la formation de plus grandes chefferies. Le compromis classique entre le besoin de protection et le souci de conserver son indépendance s'est établi au bénéfice du second terme⁶. La formation de coalitions était une réponse suffisante aux dangers éventuels. La pénétration coloniale, en imposant un rapport de force nettement déséquilibré et en privilégiant certaines chefferies, allait mettre pratiquement fin aux jeux d'alliances qui régissaient les rapports inter-chefferies. Aujourd'hui encore, les relations entre chefferies restent marquées par ces événements du XIX^e siècle. En 1936, l'administrateur Raynaud notait que « les gens de Bana furent longtemps boycottés sur les marchés des

6. Les armes à feu acquises par le commerce de traite, et reproduites par les forgerons locaux, faisaient partie du trésor de chaque chefferie. C'est grâce à leur force de dissuasion, mesurable en fusils de traite, que Bakassa et Bandoumkassa purent maintenir leur indépendance vis-à-vis de Bana, malgré leur petite taille. Il en est de même pour les multiples petites chefferies du Haut-Nkam.

chefferies voisines ex-ennemies sous la suspicion d'empoisonnement ». Les tranchées profondes de deux mètres qui coupent les collines de la région de Bana en maints endroits et qui sont autant de frontières inter-chefferies témoignent de l'âpreté de ces luttes territoriales. Des rancunes tenaces subsistent et à l'intérieur même des chefferies, et certains *fontue* nourrissent toujours des projets d'indépendance, devenus utopiques [Barbier, 1981, p. 346-347].

Le découpage administratif/développement urbain et la réactualisation des rivalités

On connaît encore peu de choses sur l'histoire de la région. Tout au plus peut-on retracer les grands traits et les principaux mouvements de l'occupation humaine. L'Afrique « d'avant les Blancs » connaissait quelques cités ; mais c'est la colonisation qui, en fonction de ses besoins administratifs et commerciaux, a véritablement implanté des villes. Celles-ci ont revêtu des physionomies différentes selon que la puissance colonisatrice était l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la France. Les politiques ont elles-mêmes évolué dans le temps, et les types de centres urbains d'après la guerre 1939-1945 n'étaient plus les mêmes que ceux des années 1920 ou 1930. L'indépendance a enfin imprimé une marque nouvelle au rythme de croissance et à l'aspect de ces villes, en assurant un contrôle plus proche du pays, en multipliant les relations commerciales, et en promouvant ou facilitant des investissements d'un type différent [Champaud, 1983, p. 31-32 ; Médard, 2002, p. 27-37]. Dans cette vaste entreprise, le choix des centres administratifs par l'administration coloniale avait davantage creusé le fossé entre chefferies. Ce choix était dicté par diverses considérations, notamment politiques ou économiques, la plupart des temps pour éviter le voisinage d'une chefferie trop importante. L'emplacement des bâtiments administratifs, qui deviendraient progressivement l'amorce d'un centre urbain, était généralement déterminé par la proximité de la limite d'une chefferie et à l'écart des plus importantes. C'est ainsi qu'en pays bamiléké en général, Dschang fut établie à distance de Bafou, Bafoussam à l'écart de Bandjoun, et Bafang en dehors de Banka et Bana [Champaud, 1983, p. 71]. Toutefois, il convient de le rappeler, Bana avait joué un rôle politique dominant au XIX^e siècle, si bien que les Allemands durent le choisir comme chefferie supérieure et siège d'un fort militaire en février 1910, à la fin de l'expédition Nkam-Noun. Ils entérinèrent la conquête par Bana de Ndumla et de Badoumkassa, et Bana devint le chef-lieu de la circonscription de l'Ouest sous l'administration française d'août 1916 à juillet 1920. Pour toutes ces raisons, les Banka ont toujours accusé Bana de leur avoir ravi la vedette pendant la période coloniale pour se positionner stratégiquement au niveau géopolitique local. Sa Majesté Monkam Tientcheu David, le chef supérieur Banka, est formel :

« Les Allemands venus de Dschang voulaient s'installer dans la subdivision du Haut-Nkam. Or c'est Banka qui était connu à l'époque à travers les missionnaires. Les Bana ont usé de la ruse. Ils se sont arrangés à trouver un drapeau allemand ; et en arborant ce drapeau, ils s'en allèrent intercepter en cours de route les

Allemands partis de Dschang pour Banka. Et les Allemands ont dit : “Voilà nos amis venus nous accueillir”. Aussi se dirigèrent-ils vers Bana. »

Avec ce positionnement auprès des Allemands puis des Français, les Bana ont rapidement pu s’émanciper. Cette émancipation va favoriser l’émergence de leur pouvoir économique. Depuis lors, Bana est en rivalité hégémonique avec Banka qui, bien que dépourvu de la puissance économique, a une position géographique plus favorable et une population plus nombreuse. Cette stature géopolitique, qui fait de Banka le premier groupement du Haut-Nkam fait un peu ombrage à Bana qui se prévaut toujours de sa puissance économique. Ces rivalités n’ont jamais cessé de hanter l’imaginaire collectif des populations [Mouiche, 2005, chapitre 3].

On peut donc affirmer sans risque que par les contingences de l’histoire, le Haut-Nkam, dans sa structuration actuelle, comporte trois grandes chefferies : les deux chefferies de 1^{er} degré que constituent Bana et Banka, et Bafang, chefferie certes de 2^e degré, mais qui a une stature spéciale en raison de son rôle de chef-lieu du département et de l’arrondissement du même nom. Bana, à l’instar de Bafang, est aussi un chef-lieu d’arrondissement ; il monopolise en outre, à travers ses élites urbaines, dont le patriarche Kadji Defosso, le pouvoir économique du département. Banka a toujours bénéficié, de manière alternative avec Baboutcheu-Ngaleu, de la représentation gouvernementale du Haut-Nkam. Cependant, la promotion d’une localité dans l’ordre administratif étant la condition *sine qua non* pour être pourvu d’infrastructures modernes, à en croire la plupart des Banka, leur groupement occuperait une position périphérique, comparé à Bafang et Bana. Cette frustration est aggravée par le fait que Bafang, en tant que chef-lieu de département et d’arrondissement, monopoliserait le logo administratif, alors même qu’une bonne partie de la ville et certains sites administratifs (la sous-préfecture et la mairie rurale notamment) étaient situés dans le territoire du groupement Banka, du moins jusqu’à la création, en 2007, de l’arrondissement de Banka.

André Kayo Sikombe qualifie les conflits suscités par la territorialité des villes à chefferies multiples de conflits « symboliques » et « politiques » :

« Le conflit symbolique est un conflit contemporain dont les acteurs sont les collectivités coutumières en rapport avec les collectivités locales ou les circonscriptions administratives. Ce n’est pas à proprement parler un conflit dont la finalité est la revendication d’une terre par les acteurs de même nature (chefferies traditionnelles), mais les prétentions réciproques à être les sources égales de pouvoir légitime sur une institution en l’occurrence les villes. Ce conflit vise moins l’avoir que la reconnaissance de la participation des autochtones à la gestion publique d’une institution publique localisée dans leur territoire. Et ils recherchent la dimension symbolique du politique impliquant en dernière analyse un projet de gouvernementalité soit dans les villes, soit dans les circonscriptions administratives. C’est un conflit politique parce qu’il s’agit pour chaque collectivité coutumière :

- soit d’exciper son patrimoine foncier engagé dans la constitution territoriale d’une collectivité locale pour revendiquer une marge de manœuvre plus grande dans la gestion de cette institution (cas des villes de Bafoussam et de Mbouda sur la délimitation du périmètre urbain et la dénomination de la ville).
- soit de contester le rattachement à une unité administrative dont on sous-estime la valeur par rapport à l’image qu’on a de soi. » [Kayo Sikombe, 2002, p. 83].

Nous pensons qu'il s'agit moins d'un conflit « symbolique » que d'un conflit pour la recherche « hégémonique ». Ces conflits naissent de la création de circonscriptions administratives ou de collectivités locales dont l'étendue territoriale couvre plusieurs chefferies coutumières, donnant l'impression à certaines d'être sous la coupe des plus grandes ou des plus influentes ; ils se singularisent chaque fois par une quête d'émancipation administrative de la part de la chefferie « lésée ». Illustrons cette interaction à partir de la situation concrète de la ville de Bafang.

La dénomination et la territorialité de la ville de Bafang comme problème à Banka

En principe, la dénomination des circonscriptions territoriales s'inspire largement des quatre points cardinaux : nord, sud, est, ouest. Cette terminologie géographique vise à entourer le découpage administratif d'une aura d'objectivité, à en croire Luc Sindjoun :

« Cette dynamique de la géographie administrative participe de l'intégration politique par le haut, de la diffusion de l'autorité centrale. En fait, l'État quantitatif, c'est-à-dire producteur d'une multiplicité d'unités administratives, est en quête d'affirmation et d'imposition. L'État cartographe est un État unificateur. La désignation des lieux de pouvoir local marque la volonté de l'État de neutraliser les particularités sociales. La violence symbolique de l'État cartographe s'illustre notamment par la prépondérance des hydronymes, des physionymes, des points cardinaux en matière de dénomination administrative. La neutralisation de l'espace local à travers la naturalisation nominale vise à l'imposition de l'identité forgée par le centre en fonction de ses objectifs. C'est sous cette optique qu'il faut appréhender par exemple le décret n° 81-522 du 11 décembre changeant l'appellation du département Bamoun en département du Noun. Ici, le nom d'un groupe ethnique est remplacé par celui du fleuve baignant ladite unité administrative. » [Sindjoun, 2002, p. 61-62].

En réalité, cette neutralité n'accompagne au Cameroun que la dénomination des circonscriptions territoriales principales, les régions et les départements ; celle des arrondissements pose problème, puisqu'elle se réfère généralement aux collectivités traditionnelles (villages et chefferies) servant de chefs-lieux aux unités administratives, ce qui est source de conflit lorsque le territoire administratif traverse deux ou plusieurs chefferies coutumières, comme nous le verrons dans le cas de Banka. De la même manière, si la dénomination des départements et régions transcende les particularités sociales, il reste que celle de leurs chefs-lieux échappe aussi à l'aura d'objectivité. À l'instar de celle des chefs-lieux d'arrondissement, elle se calque sur la référence à des villages et collectivités coutumières.

Faisons maintenant un détour par la géographie en usant du concept d'espace public pour mieux affiner notre argumentaire. Ce concept est apparu en France tardivement dans les recherches urbaines. Si, dans les années 1970, quelques chercheurs l'utilisent pour désigner l'ensemble des lieux où les citoyens se croisent et se rencontrent, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 qu'il s'est véritablement affirmé. Peu à peu s'est imposée l'idée que la ville doit porter attention aux

« creux » (les espaces libres) autant qu'aux « pleins » (les bâtiments), et favoriser les lieux publics, non seulement dans les zones centrales, mais aussi le long des cheminements urbains qui se multiplient entre les centres secondaires. Les espaces publics des villes sont présentés comme des lieux privilégiés d'interaction sociale, qui favorisent un vécu commun et la formation d'une mémoire collective. À partir d'eux, et notamment des plus classiques – rues, places, parcs – se développe un processus de connexion des cultures urbaines. Des recherches récentes soulignent la manière dont les espaces publics urbains peuvent réinventer le sens de la ville en affirmant leur dimension symbolique, qui se situe à l'interface des appartenances multiples et des identités urbaines [Augustin, 2002, p. 4]. De nouvelles dynamiques administratives sont à l'œuvre. Il convient de les mettre en rapport avec un contexte politico-ethnique conflictuel et la production d'une ethnicité revisitée par le pouvoir. La petite ville, considérée ici comme un espace public, constitue un lieu de rencontre, d'identification et contribue au choc entre une culture administrative de contrôle et une culture locale. Elle se trouve au cœur du dispositif de contrôle territorial de l'État et, en même temps, elle est réinvestie par la société [Médard, 2002, p. 28].

Rappelons simplement qu'un peu partout, l'espace colonial urbain en Afrique tropicale a créé, façonné, des paysages agencés selon une division fonctionnelle de l'espace marquée par un patrimoine immobilier administratif organisé autour du symbole de l'échelon supérieur du pouvoir, par des alignements de maisons de commerce à galeries et arcades, par des « cases coloniales » implantées dans des jardins exubérants [Bart, 2002, p. 17]. En explorant dans une perspective d'espaces publics les centres des villes de l'ouest du Cameroun, Jacques Champaud se demande si celles-ci ont un ou plusieurs centres. Pour cet auteur, « un point et une aire en sont les symboles » :

« Le point c'est le mât élevé destiné à monter les couleurs : quelques marches bétonnées ne suffisent pas à lui donner l'aspect monumental que mériterait l'importance qu'il revêt à maintes occasions. Il est en effet l'élément caractéristique de tous les centres administratifs, au milieu de la "Place de l'Indépendance" et à l'extrémité d'une large "avenue Ahmadou Ahidjo" à double voie. Cette place est le plus souvent au sommet d'une colline et les bâtiments administratifs, préfecture grandiose ou sous-préfecture modeste en forment le cadre bâti, complété souvent par les autres édifices officiels abritant les services locaux des différents ministères. Tous ces services publics, y compris la mairie, constituent un quartier bien individualisé où l'on trouve aussi les habitations des fonctionnaires les plus importants. Cette place de l'Indépendance est le lieu de rassemblement de toute la population urbaine dans les grandes occasions de fêtes nationales ou lors du passage d'un membre du gouvernement.

L'aire, c'est le marché, qui occupe une superficie assez vaste, mais souvent insuffisante pour contenir l'ensemble des personnes qui le fréquentent certains jours de la semaine. » [Champaud, 1983, p. 361].

On le voit, dans un contexte urbain, les rapports sociaux revêtent une forme particulière et donnent lieu à une culture spécifique. Mais est-il possible de parler de culture urbaine dans le cas des petites villes administratives et administrées qui nous intéressent ici ? Oui, sans doute, si l'on s'intéresse davantage aux

bâtisseurs de ces villes qu'à leurs habitants. À cause de leur origine urbaine, mais également de leur fonction et de leur conception de développement, les représentants de l'État véhiculent une culture urbaine. La ville qu'ils bâtissent renvoie à des normes spécifiques. Ces normes, qui se rattachent à une culture urbaine, ne sont pas forcément intégrées par les habitants et les usagers des petites villes [Médard, 2002, p. 32]. Qu'en est-il de la ville de Bafang ? La dénomination de cette ville, qui est un chef-lieu de département et d'arrondissement échappe à « l'aura d'objectivité » dont parle Luc Sindjoun, dès lors qu'elle est le nom d'une chefferie qu'elle individualise, alors que le territoire de cette ville est partagé entre deux chefferies : Bafang et Banka. Ensuite, la ville manque de « point », à considérer les observations de Champaud. Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons souvent été confrontés à des situations embarrassantes. En effet, du fait que jusqu'à la création en 2007 de l'arrondissement de Banka, les lieux qui tenaient de commune rurale et de sous-préfecture de Bafang étaient situés dans deux localités différentes du groupement Banka, certains natifs préféraient parler de commune rurale et sous-préfecture de Banka. Quelquefois, nous avons même été pris à partie par ceux-ci en prononçant le mot Bafang. Beaucoup parlent de la crise de l'identité Banka et, avec les multiples revendications et contestations, on assiste de plus en plus à la « rebaptisation » de certaines structures, notamment privées, de la ville de Bafang établies à Banka ; soit que l'on remplace purement et simplement le nom Bafang par Banka, soit que l'on accole à Bafang le mot Banka.

Ainsi, selon un de nos informateurs, P. Rodrigue, professeur des lycées, il y a un débat toujours en cours sur les dénominations des structures installées sur le territoire du groupement Banka : « La plupart de ces dénominations se rapportent à Bafang. Or, certaines personnes voient en cela une manœuvre pour escamoter tout ce qui portait le nom de Banka. Par exemple, au départ Hôpital Banka puis Bafang, puis Banka-Bafang ». Quant à l'école primaire de la mission catholique, un des sous-secteurs de cet établissement est localisé sur une partie du territoire Banka, mais est nommé Bafang II. « Certains se demandent alors pourquoi Bafang et non Banka ? », poursuit notre interlocuteur ; normal donc qu'il y ait eu une lettre de protestation auprès du curé. S'agissant du Collège Saint Paul, P. Rodrigue se souvient que la plaque d'identification de cet établissement portait au départ la mention Collège Saint Paul de Bafang. À cette époque, Banka avait comme souverain, Jean Baptiste Nitcheu, réputé pour ses fresques frénétiques ; ulcéré, celui-ci n'hésita pas à ordonner l'enlèvement de la plaque : il n'avait pas affecté une partie de ses terres à la mission pour y voir figurer le nom Bafang. Aujourd'hui, cette plaque porte la mention Banka-Bafang.

La frustration des Banka a été à l'origine de l'émergence d'un espace public local au sens habermassien pour dénoncer leur identité en déperdition⁷. En effet, l'espace public est une traduction en termes de rôles de la dimension éthique de

7. Cette sphère locale de délibération à Banka est le fruit de la libéralisation politique et plus largement, de la démocratisation enclenchées depuis les années 1990 au Cameroun. La libéralisation politique se sin-

l'État : une zone d'obligations, de droits, d'attentes, dont les référents résident dans les normes et symboles d'une communauté abstraite transcendant les clivages et les intérêts. Il est la scène de la citoyenneté. Espace de personne et de tout le monde, il est exclusif d'une dichotomie individu-citoyen, intérêts privés-intérêts publics, société civile-État. Il suppose un troisième terme : une médiation par le canal d'associations volontaires articulant la défense des intérêts privés et les conflits aux normes et symboles de l'espace public. Ce troisième terme correspond à ce que Gramsci, se référant à Hegel, appelait la « trame privée de l'État ». Ainsi envisagé, « l'espace public » apparaît comme le moteur et le contrepoids de l'appareil étatique dans le domaine des échanges et du travail, interventions qui empruntent notamment la forme d'un secteur économique « public » [Camau, 1987, p. 70]. Selon Dominique Wolton, il est « un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société » [Wolton, 1997, p. 379]. Il s'agit en réalité d'un lieu de médiation entre la société civile et les pouvoirs publics. Pour qu'il puisse donc avoir un espace public, il doit exister au préalable des espaces de débat dans lesquels les questions deviennent perceptibles pour l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire qu'il y a une publicité sur les problèmes [Bleil, 2003]. De l'avis de Louis Quéré, il s'agit d'une scène publique, scène d'apparition sur laquelle deviennent visibles au public des acteurs et leurs actions ainsi que des événements et des problèmes sociaux [Quéré, 1992, p. 77]. Avec le concept d'espace public, c'est la légitimité des mots qui s'impose contre celle des coups, des avant-gardes et des sujets de l'histoire.

Dans le cas des Banka, leur objectif principal a été d'obtenir du pouvoir central l'accès de leur groupement au statut d'unité administrative autonome, par exemple un arrondissement, ce qui entraînerait la création d'une mairie rurale du même nom. Cet objectif a induit un double mouvement, comme le relève P. Rodrigue : premièrement, il fallait mettre au-devant de la scène une personne originaire de Banka suffisamment représentative et à même de transcender tous les complexes et clivages. Deuxièmement, il fallait faire de Banka un bastion du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir et le seul à même de doter Banka d'une unité administrative :

« Nous avons eu des débats dans nos cercles, dans les cercles des jeunes, sur l'importance d'avoir une unité administrative à Banka. Celle-ci va permettre de

gulariser ainsi « par la constitution d'un espace public alimenté par des représentations non révérencielles du pouvoir » [Sindjoun, 1998, p. 58] avec à la clé, la libération de la parole et la libéralisation du champ médiatique [Bahi, 2003, p. 1]. Car comme le relève Peter Geschiere [1986], sous le parti unique, on ne devait certainement pas discuter des problèmes locaux dans les réunions du Parti. Les responsables politiques locaux étaient choqués par l'idée de détailler les plaintes et les souhaits de la population dans les procès-verbaux devant être soumis aux échelons supérieurs du parti ; ils voulaient éviter tout signe d'opposition ou de « subversion ». Les sujets principaux de ces réunions devaient être la « formation » et l'« information » [Geschiere, 1986, p. 84-85]. La centralisation bureaucratique et la gestion autoritaire et unitaire des activités politiques manifestent ainsi une aversion totale pour tout espace autonome de vie politique [Diouf, 1999, p. 14].

résoudre un certain nombre de problèmes. Le fait qu'on parle de la sous-préfecture de Bafang ne plaît pas à tout le monde. Banka a tout donné à l'administration, mais son identité est en voie de perte. La personnalité la mieux habilitée pour mettre en avant ces revendications, c'est le chef. Mais pour qu'il soit suffisamment fort, il fallait prouver également son appartenance au parti au pouvoir. Ceci avait posé un problème : le chef devait-il rester neutre ou allait-il prendre position ? La réponse était affirmative ; s'il devait le faire, il ne pouvait figurer qu'en première ligne et prendre la tête du mouvement. »

Toujours dans ces querelles hégémoniques, à un moment donné, sous le parti unique, le maire de la commune rurale de Bafang était le chef Babouate.

« Il y avait une sorte de concurrence entre ce monarque et notre chef. Dans la commune rurale, ce sont ces deux villages qui rivalisent d'importance, même si Banka est prépondérant. L'autre argument avait été de dire que si votre soutien n'est pas manifeste, le chef Banka n'aurait pas d'arguments politiques pour briguer le poste de maire. Donc, en conservant cette prééminence, l'on affirmait l'autorité de Banka sur d'autres chefferies. Ce sont ces arguments qu'on mettait en avant : enjeu de prestige du village. Nous réclamons être le village dominant. La mairie rurale et la sous-préfecture sont installées sur notre territoire. Pour matérialiser cette situation, il faut mettre quelqu'un dont l'autorité sera plus ou moins incontestable. En lieu et place du chef, si l'on faisait valoir un autre Banka, alors qu'il y a de chefs des groupements au sein du conseil municipal, dans un milieu empreint du traditionnel comme le nôtre, il y avait risque que celui-ci soit étouffé par ceux-là. »

Ainsi, les opinions convergent à Banka pour soutenir que Sa Majesté Monkam Tientcheu David, le chef supérieur du groupement, a su profiter de la centralité du pouvoir RDPC pour se positionner comme l'agent principal de l'articulation des intérêts dans son groupement. Pour mieux comprendre ce rôle « tribunitien », il importe de situer Banka dans le contexte sociopolitique du Haut-Nkam. Ce contexte est marqué par les rivalités des chefferies, par la position périphérique de Banka, et par la nécessité d'un « leader institutionnalisé »⁸, seul à même de coaliser différentes forces sociales pour porter aux « décideurs » ce message de marginalité. Pour y parvenir, Banka se devait, sous la houlette de son chef supérieur, de devenir un bastion du RDPC au pouvoir. À la mairie rurale de Bafang, on devait porter le chef à la tête de l'exécutif. C'est ainsi que Monkam Tientcheu David avait, lors des municipales de 1987 à l'occasion desquelles le RDPC, parti unique, institué le système semi-compétitif et constitué une liste de candidatures qui avait facilement battu celle conduite par le chef supérieur des Babouate. En sa qualité de tête de liste, il nourrissait l'ambition de devenir administrateur municipal de cette mairie rurale de Bafang. Malheureusement, les administrateurs municipaux étant nommés, et tout à l'époque se jouant à Yaoundé, au comité central du RDPC, on lui préféra une autre personne. Le pari sera gagné en 1996, lors des

8. C'est à Talcott Parsons que nous empruntons l'expression de « leader institutionnalisé ». Par « l'institutionnalisation du leadership », cet auteur entend le modèle d'ordre normatif par lequel certains sous-groupes, par suite de la position qu'ils occupent dans une collectivité donnée, ont l'autorisation et même l'obligation de prendre des initiatives et des décisions, pour atteindre les objectifs de la collectivité, avec le droit d'engager la collectivité comme totalité.

premières municipales pluralistes, puisque, après la victoire du RDPC dont il était tête de liste contre le SDF, l'UFDC et l'UPC⁹, il fut élu maire.

Au double scrutin législatif et municipal de 2002, les populations de la commune rurale de Bafang et celles du groupement Banka en particulier vont renouveler leur confiance au RDPC. À l'exécutif communal, Monkam Tientcheu David rééditera son exploit de 1996, en se faisant élire maire, à la grande satisfaction de ses populations. Ce soutien au parti au pouvoir et ce leadership institutionnalisé produiront les effets escomptés ; c'est ainsi qu'à l'aube de l'année 2007, Banka est devenu un arrondissement, à l'instar de Bafang et de Bana. Bayart, Geschiere, et Nyamnjoh ont donc raison de dire que le moment politique où survient cette affirmation de l'autochtonie reste sans conteste celui de la démocratisation des régimes autoritaires et des stratégies de restauration autoritaire, « deux processus quasi concomitants dans les années 1990, qu'il convient pourtant de ne pas confondre » [Bayart, Geschiere, Nyamnjoh, 2001]. De ce point de vue, soutiennent ces auteurs,

« C'est la réhabilitation des élections comme procédure réelle de dévolution d'un pouvoir effectif qui a nourri le mythe de l'autochtonie en rendant cruciales des questions comme "Qui peut voter où ?", et plus encore "Qui peut se porter candidat ? Et où ?" C'est bien cette articulation entre la démocratisation et les mobilisations auxquelles elle donne lieu, d'une part, et de l'autre, la problématique de l'autochtonie qui confère à la fois à l'idée démocratique et à la restauration autoritaire leur légitimité. Ainsi, la stigmatisation de l'allogène a été, et demeure, le grand instrument de reconquête de l'opinion par les détenteurs du pouvoir autoritaire. Bien sûr, il apporte aux "autochtones" des gains immédiats d'ordre politique, économique ou symbolique de nature à étendre ou reconstituer la base sociale des institutions en place, qu'ébranlaient la contestation et l'ajustement.

Le fond du problème tient justement au soutien actif que le président Biya apporte aux mouvements d'autochtonie. Comme d'autres de ses congénères en mal de restauration, celui-ci s'est livré à un emploi habile de cette notion pour diviser l'opposition, au prix d'un renversement drastique de la politique d'"intégration nationale" conduite par son prédécesseur Ahmadou Ahidjo de 1958 à 1982. » [Bayart, Geschiere, Nyamnjoh, 2001, p. 182-186].

Conclusion

Le conflit sur la dénomination et la territorialité de la ville de Bafang a valeur exemplaire tant il est vrai que la dimension politico-ethnique se niche au cœur des tensions qui secouent l'Afrique contemporaine. Ces tensions, exacerbées depuis les années 1990, s'enracinent dans le substrat des sociétés. Loin d'être un phénomène isolé et conjoncturel, elles s'inscrivent dans la durée, avec toute la force des faits de structure. La compréhension de ces événements s'éclaire à la lumière du passé : la mise en perspective de l'actualité donne accès au sens, dans une dialectique générale, celle de la confrontation autochtone/allochtonne. Elle pose les questions fondamentales du droit au sol, non pas d'un individu particulier, mais d'un groupe [Pourtier, 1998, p. 139]. En principe, l'ostentation étatique et

9. SDF (Social Democratic Front) ; UFDC (Union des forces démocratiques du Cameroun) ; UPC (Union des populations du Cameroun).

la planification technocratique structurent profondément non seulement la société et l'espace urbains, mais aussi la culture urbaine. La mainmise des autorités sur les villes n'en apparaît que plus frappante. L'État cherche à marginaliser une culture locale non urbaine [Médard, 2002, p. 27]. Or, nous venons de le voir, plusieurs décennies de cohabitation, l'unité linguistique¹⁰, l'appartenance à un même fonds ethnique et culturel, la marqueterie étatique sur ce qui tient lieu de ville de Bafang, et la citoyenneté nationale, la culture urbaine, aussi vrai que cela puisse exister, la trop forte proximité géographique, et de nombreux intermariages entre Bafang et Banka n'ont pas effacé le clivage entre les héritiers des premiers occupants, dont les chefs coutumiers revendiquent les droits sur leurs sols respectifs. L'identification de l'autre s'effectue ici non pas sur le registre de l'appartenance ethnique, mais de l'origine géographique. Comme l'ont montré Bayart, Geschiere, et Nyamnjoh : « Dans un contexte de formation et de territorialisation de l'État, l'attrait de l'opposition entre autochtones et allogènes tient peut-être précisément à ce qu'elle permet de dépasser l'inconsistance des appellations ethniques. [...] Dans ces conditions, la montée en puissance de l'autochtonie apparaît bien comme une nouvelle phase de l'ethnicité, dont les termes antagonistes gardent la même capacité émotionnelle à créer une opposition entre « nous » et « eux », mais ont l'avantage d'être moins spécifiques et donc plus faciles à manipuler que les anciens récits historiques, trop riches pour ne pas autoriser des recompositions, des déconstructions et des interprétations concurrentes de l'identité et des origines [Bayart, Geschiere, Nyamnjoh, 2001, p. 180-181]. L'audience de la problématique de l'autochtonie procède précisément de son ambivalence.

Le découpage administratif obéit en principe à des critères objectifs tels que le rapprochement de l'administration des administrés, ou la gestion des spécificités caractéristiques de telle ou telle partie du territoire. Mais parallèlement à ces considérations de base, les découpages, essentiellement politiques sont passés depuis dans les mœurs politico-administratives. Certains hauts fonctionnaires exerçant dans les cercles du pouvoir usent régulièrement de leur influence auprès du pouvoir pour délimiter une aire d'influence politique acquise ou convoitée, en provoquant la création de circonscriptions administratives. Le pouvoir politique central lui-même instrumente régulièrement la technique du découpage du territoire en circonscriptions administratives, pour régler des comptes politiques, indépendamment des nécessités objectives des populations. Il peut s'agir de récompenser une élite ou d'affaiblir la popularité d'une personnalité politique en fragmentant son terroir. « Toute lecture politique de la carte administrative du Cameroun devrait tenir compte de cette donnée caractéristique de la politisation organique et structurelle de l'administration camerounaise », nous dit Martin Paul Ze [2005, p. 250].

10. Un élément clé de la structuration de la vie politique du Haut-Nkam demeure l'unité linguistique et l'homogénéité politique des groupes sociaux du département, dont font partie Banka et Bafang. Car contrairement aux autres départements bamiléké, où l'on relève dans les dialectes des nuances introduites par la distance géographique, le Haut-Nkam partage dans son ensemble une langue commune appelée *fe'fe*. Cette unité linguistique a favorisé dans une certaine mesure les solidarités primaires entre ses populations. Il y a même un journal, *Bafang Info* et un site Internet animé depuis Berlin consacré aux populations de cette ère *fé'fé* : <http://www.feefee-berlin.de/html/bafang.html>.

On en arrive très souvent à des disparités administrativement absurdes, mais politiquement justifiées. C'est le cas notamment de l'existence de vastes étendues sous-administrées, à côté de petits espaces saturés de circonscriptions administratives, en pays bamiléké notamment, conséquence des rivalités séculaires entre chefferies locales. C'est qu'en réalité, l'État reste l'un des principaux bâtisseurs et acteurs des petites villes d'Afrique. Le primat des fonctions administratives dans la diffusion urbaine impose les bâtiments publics élémentaires comme marqueurs à la fois de l'urbanité et du poids de l'État [Médard, 2002, p. 27]. La création d'une circonscription administrative signifie traditionnellement l'établissement d'une fonction publique locale, la distribution de contrats pour la construction d'un nouveau secrétariat, d'infrastructures, de l'hôpital, d'écoles, de logements, etc. D'une manière générale, la taille des villes et leur importance régionale sont fonction de leur place dans la hiérarchie administrative. Dans chaque région, le chef-lieu et les préfectures sont les villes les plus peuplées. Le nombre de fonctionnaires varie selon la place de l'agglomération dans la hiérarchie administrative, d'autant que les différents ministères calquent leur structuration locale sur celle de l'administration générale. On constate que tous, à l'exception des affaires étrangères et de la fonction publique, y sont présents. À l'échelon départemental, la répartition des services n'est pas toujours identique et certaines administrations ne sont pas représentées. Les sous-préfectures ne réunissent qu'un nombre beaucoup plus réduit de fonctionnaires [Champaud, 1983 ; Youana, 1990, p. 81-101 ; Bach, 1991, p. 124 ; Médard, 2002, p. 27]. On peut dès lors légitimement avancer qu'accumulation et enrichissement sont devenus les maîtres mots de l'ultime justification du processus de création de nouvelles entités territoriales. La promotion d'une localité dans l'ordre administratif étant ainsi la condition *sine qua non* pour être pourvue d'infrastructures modernes et dynamiser le développement urbain, le contrôle du découpage administratif par le président de la République apparaît comme une ressource politique et un moyen pouvant éventuellement permettre d'obtenir des soutiens, de présenter des requêtes pour les localités en quête d'émancipation administrative [Sindjoun, 2002, p. 64], à l'instar des Banka et plus largement des Bamiléké marqués par les rivalités de chefferies. Atteindre de tels objectifs passe par la recherche, voire l'invention de fondements historiques ou culturels susceptibles de conférer aux communautés concernées une identité face aux autres.

Bibliographie

- AUGUSTIN J.-P. [2002], « Avant-propos : Espaces publics et villes d'Afrique noire », in SIMONIN J. (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan indien*, Paris, L'Harmattan, p. 3-9.
- BACH D.C. [1991], « Fédéralisme et modèle consociatif : l'expérience nigériane », in MÉDARD J.-F. (dir.), *États d'Afrique noire. Formation, mécanismes, crise*, Paris, Karthala, p. 117-172.

- BAHI A. [2003], « La “Sorbonne” d’Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d’un espace public ? », in *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, n° 1, p. 1-17.
- BARBIER J.-C. [1981], « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », in TARDITS C. (dir.), *Contribution de la recherche ethnologique à l’histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, CNRS, tome II, p. 331-353.
- BARBIER J.-C. [1979], « Opérations de développement et histoire des populations : cas de l’opération Yabassi-Bafang », *Cahiers de l’ORSTOM*, Série sciences humaines, vol. 16, n° 1-2, p. 129-152.
- BARBIER J.-C., NCHOJI NKWI P. [1977], *Essai sur la définition de la chefferie en pays bamiléké. Grassfields Kings and Chiefs and modern Politics*, Yaoundé, ONAREST, ISH, Centre des Sciences économiques et sociales, 32 p.
- BART F. [2002], « (Re)marques sur la ville africaine », in SIMONIN J. (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l’Océan indien*, Paris, L’Harmattan, p. 15-26.
- BAYART J.-F. [1989], *L’État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
- BAYART J.-F., GESCHIERE P. (dir.) [2001], « “J’étais là avant”. Problématiques politiques de l’autochtonie », in *Critique internationale*, n° 10, p. 126-128.
- BAYART J.-F., GESCHIERE P., NYAMNJOH F. [2001], « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique » in *Critique internationale*, n° 10, p. 177-194.
- BLEIL S. [2003], « Tensions entre le communautaire et le public : l’expérience d’un assentement des “sans terre” », in Carrel M., Guerrero J.-C., Barril C., Marquez A. (dir.) *Les Formes d’espace publics, usages et limites en sciences sociales*, Paris, L’Harmattan, p. 179-198.
- CAMAU M. [1987], « État, espace public et développement : le cas tunisien », in *Annuaire de l’Afrique du Nord*, tome 26, p. 67-78.
- CHAMPAUD J. [1983], *Villes et campagne du Cameroun de l’Ouest*, Paris, ORSTOM, 508 p.
- DELAROZIÈRE R. [1950], *Les Institutions politiques et sociales des populations dites bamiléké*, Memorandum III du centre IFAN Cameroun, Yaoundé, IFAN – Études camerounaises, 114 p.
- DIOUF M. [1999], « L’idée municipale. Une idée neuve en Afrique », in *Politique Africaine*, n° 74, « Espaces publics municipaux », Paris, Karthala, p. 13-23.
- ÉLA J.-M. [1983], *La Ville en Afrique noire*, Paris, Karthala, 219 p.
- FOGUI J.-P. [1990], *L’Intégration politique au Cameroun. Une analyse centre – périphérie*, Paris, LGDJ, 379 p.
- GESCHIERE P. [2009], *The Perils of Belonging. Autochthony, Citizenship, and Exclusion in Africa and Europe*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 304 p.
- GESCHIERE P. [2006], “Autochthony and the Crisis of Citizenship”, *African Studies Review*, vol. 49, n° 2, p. 1-7.
- GESCHIERE P. [2004], “Autochthony and Citizenship: New Modes in the Struggle over Belonging and Exclusion in Africa”, *Quest*, vol. 18, n° 1-2, p. 9-23.
- GESCHIERE P. [1986], « Paysans, régime national et recherche hégémonique. L’implantation de l’UNC, le “Grand parti national”, dans les villages maka », *Politique Africaine*, n° 22, *Le réveil du Cameroun*, Paris, Karthala, p. 73-100.
- HURAUULT J.-M. [1956], *Note sur la structure sociale des Bamiléké*, Paris, s.n., 108 p.

- KAYO SIKOMBE A. [2002], « La dynamique politique des conflits fonciers à l'Ouest Cameroun », *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n° 2, p. 69-95.
- KONINGS P. [2003], « Religious Revival in the Roman Catholic Church and the Autochtony-Allochtony Conflict in Cameroon », *Africa*, vol. 73, n° 1, p. 31-56.
- DE LESPINAY C. [1996], « Autochtonie et droit foncier : l'existence contestée des Banynunk en Afrique de l'Ouest », *Droit et cultures*, n° 32, p. 55-65.
- MÉDARD C. [2002], « Quand l'État se montre : trois petites villes de l'Ouest du Kenya », in SIMONIN J. (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan indien*, Paris, L'Harmattan, p. 27-37.
- MIAFFO D., WARNIER J.-P. [1993], « Accumulation et ethos de la notabilité chez les Bamiléké », in GESCHIERE P., KONINGS P. (dir.), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun/Pathways to Accumulation in Cameroon*, Paris, ASC/Karthala, p. 33-69.
- MOUCHE I. [2005], *Autorités traditionnelles et démocratisation au Cameroun. Entre centralité de l'État et logiques de terroir*, Münster, LIT Verlag, 263 p.
- MOUCHE I. [1997], « Le royaume bamoun, les chefferies bamiléké et l'État au Cameroun », in NCHOJI NKWI P., NYAMNJOH F.B. (dir.), *Regional Balance and National Integration in cameroon. Lessons Learned and Uncertain Future. Équilibre régional et intégration nationale au Cameroun. Leçons du passé et perspectives d'avenir*, Yaoundé/Leiden, ASC/ICASSRT, p. 306-322.
- NICOUÉ BROOHM O. [2007], « États-nations et citoyenneté : enjeux africains dans le contexte actuel de la mondialisation », in *Éthiopiennes*, n° 79, p. 221-223 : http://www.refer.sn/ethiopiennes/article.php?id_article=1560 (page consultée le 27 octobre 2011).
- POURTIER R. [1998], « Les refoulés du Zaïre : identité, autochtonie et enjeux politiques », in LASSAILLY-JACOB V. (dir.), « Communautés déracinées dans les pays du Sud », *Autrepart*, n° 5, p. 137-154.
- QUÉRÉ L. [1992], « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique », in *Quaderni*, n° 18, p. 75-92.
- SINDJOUN L. [2002], *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Économica, 336 p.
- SINDJOUN L. [1996], « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine*, n° 62, p. 57-67.
- TARDITS C. [1960], *Contribution à l'étude des populations bamiléké de l'Ouest Cameroun*, Paris, Berger-Levrault, 140 p.
- VINCENT J.-F., DORY D., VERDIER R. (dir.) [1995], *La Construction religieuse du territoire*, Paris, L'Harmattan, 379 p.
- WOLTON D. [1997], *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 400 p.
- YOUANA J. [1990], « Santchou : problématique de la dynamique d'une "ville" de paysans assistés », in *Revue de géographie du Cameroun*, vol. 9, n° 1-2, p. 81-101.
- ZE M.P. [2005], *Fonctionnaire et politique au Cameroun. Contribution à l'étude des systèmes politico-administratifs des États africains*, Thèse de doctorat droit public nouveau régime, Université de Reims Champagne-Ardenne, Faculté de Droit et Science Politique, 363 p.